



# Le Feuillet de l'Aliança Andorrano-Francesa

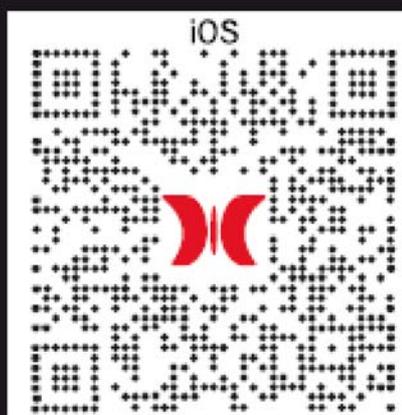
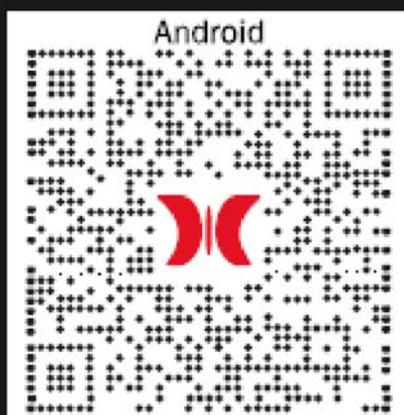
n° 35-Avril-Mai-Juin 2013

n° 35-A



# Tous les avantages de l'Experience Card maintenant disponibles sur ton téléphone intelligent

Scanne et profite de la carte virtuelle



- 10 % de réduction toute l'année à la parfumerie
- 2 heures gratuites de parking (pour un achat minimum de 18 €)
- Soldes privées donnant droit à 30 % de réduction avant les soldes générales
- Remises et promotions exclusives pendant toute l'année
- Réductions exclusives à l'agence de voyages : Caldea, Naturlàndia, Grandvallira, Vallnord et location de voitures
- Réductions sur les carburants

  
**PYRÉNÉES**  
ANDORRA

   
Facebook Twitter  
[www.pyrenees.ad](http://www.pyrenees.ad)



## Le Mot du Président Xavier Espot

Chers amis, Très chers adhérents et sympathisants de l'Alliance,

Au nom de tous mes camarades du bureau et en mon nom personnel, élu, président le 5 mars dernier, je voudrais vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée.

C'est un honneur pour nous de représenter l'Alliance Andorrano Française, conscients de nos responsabilités, me concernant, je vous promets de travailler efficacement dans le cadre des objectifs et des priorités de notre association.

Pour commencer, je souhaiterais remercier l'incalculable collaboration de nos adhérents, sans lesquels notre association n'existerait pas, de certains mécènes, qui, discrètement, aident l'Aliança, et des autorités et institutions qui nous donnent leur support inconditionnel : Le gouvernement d'Andorre et les Comuns - La Représentation du Coprince Français. L'Ambassade de France en Andorre - MoraBanc - Le Sénat Français.

L'objectif commun de toutes les Alliances Françaises, à pour but de diffuser la langue française et les cultures francophones. Nous sommes depuis 2003, une association de droit andorran à but non lucratif en dehors de tout engagement de nature politique ou religieuse. Notre action a comme objectif prioritaire, de développer l'excellent apprentissage du bien parlé de la langue française, dans un contexte et un environnement multiculturels favorisant les échanges, le respect et la convivialité.

Nous avons trois missions essentielles : **Proposer des cours de français à tous les publics - Faire connaître les cultures françaises et francophones - Favoriser la diversité et les échanges culturels.**

La Principauté d'Andorre est membre depuis l'année 2006 de l'Organisation Internationale de la Francophonie, dans cet esprit nous croyons nécessaire de défendre à travers l'Aliança Andorrano Française les valeurs communes au monde francophone. L'esprit de solidarité, de diversité culturelle, d'humanisme et de démocratie sont des éléments essentiels dans une vision sans cesse réactualisée du monde que nous partageons également avec tous les autres pays membres de l'O.I.F.

Animés par cette passion pour la langue et la culture françaises, nous allons travailler sans relâche afin de créer au sein de cette société multiculturelle andorrane des liens qui favoriseront le respect de la diversité des cultures, la solidarité et la convivialité.

L'Alliance Andorrano Française s'inscrivant dans la modernité et l'innovation, ne cessera de poursuivre dans toutes ses activités, la recherche de l'excellence.

Très Cordialement,

**Xavier Espot Miró**

Président de l'Aliança Andorrano Française

3



**Cours de français**  
 Alio: 35.28.08

L' école de l' **Alliance Andorrano-Française** est située au deuxième étage du Centre Culturel « **La Llacuna** » du Comu d'Andorre la Vieille.  
 Elle est ouverte toute l'année à l'exception des vacances scolaires de Noël (2 semaines), de Carnaval (1 semaine) et de Pâques (2 semaines).  
 Elle dispose de matériel informatique, de matériel audio, et d'une bibliothèque.

Les cours de l'Aliança sont dispensés par des professeurs spécialisés dans , **l'enseignement / apprentissage du Français Langue Etrangère**, ils enseignent à des groupes constitués de trois à dix élèves, ils peuvent donner des cours particuliers et éventuellement se déplacer au sein des sociétés. Chaque élève, est orienté après avoir subi un test d'évaluation initiale, vers le cours qui correspondra le mieux à ses aptitudes à l'apprentissage du français.

Des niveaux de **1 à 6** sont mis en place dans le domaine de la compréhension lexicale, grammaticale, orale et situationnelle.  
 Les niveaux **7 et 8**, sont réservés à des programmes incluant des thèmes professionnels (*à définir avec les élèves*), culturels, touristiques, économiques, etc...  
 Le niveau **8**, intègre l'actualité sociale, culturelle ou politique française et propose une pédagogie de « *projets individualisés* ».  
 Le niveau **9**, est le dernier niveau de la formation à l'Aliança Andorrano-Francesa d'Andorre, il donne accès aux examens du DELF et du DALF que les élèves bien préparés, peuvent passer au Lycée Comte de Foix.

Ces examens sont validés officiellement par la **Délégation à l'Enseignement Français en Andorre** dont les services sont situés:

Carrer Baixada del Moli n-5  
 Edifici Moli III, Bloc B 1-1  
 BP 88 - AD500 - Andorre la Vieille.

[Prix et conditions](#) , nous consulter.



Aliança Andorrano-Francesa

**Adhérez à l'Aliança Andorrano-Francesa**

Je désire, être **Sociétaire** (1) ou **Membre bienfaiteur** ( 2 ) de l'Alliance Andorrano-Française

Nom: ..... Prénom: .....

Tél / Fax : ..... :

Adresse: .....

e-mail:.....

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint **un chèque bancaire** d'un montant de :.....

Je vous autorise à débiter **mon compte bancaire n°**.....

d'un montant de : .....

**(1) Sociétaire** : montant de la cotisation pour l' Année 2013 – **33 euros** .

**(2) Membre bienfaiteur** : à discrétion.

4



*Les soirées de l'Aliança  
& de l'Ambassade de France*



**Premier semestre 2013**

Soirées **Cinéma** (Illa Carlemany)  
séances 18h.-20h.15-22h.30  
**Jeudis 18 avril - « AMOUR »**  
& **23 mai 2013** (choix à confirmer)

Soirée **Théâtre** (Auditori Claror Sant Julià de Lòria)  
Mercredi **15 Mai** à 21h.

Soirée **Conférence** (Sala d'actes **Morabanc**)  
Mardi **16 avril** à 19h.30

Soirée **Variétés** (Auditorium National d'Andorre)  
Mercredi **24 avril** à 21h.

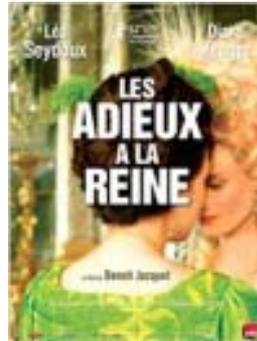




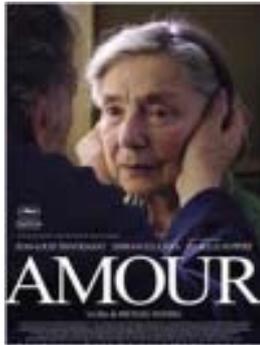
**Les soirées cinéma de l'Aliança  
et de l'Ambassade de France**



**Du 25/02 au 28/02  
18h. & 20h.15**



**Jeudi 28 février  
18h.-20h.15-22h**



**Jeudi 18 avril  
18h.-20h.15-22h**



**Mardi 19 mars 19h.30  
Journées de la francophonie**



**Jeudi 21 mars  
18h.-20h.15-22h**



**Avril date à confirmer  
18h.-20h.15-22h**

Une collaboration: **Aliança Andorrano-Francesa - Ambassade de France - Govern d'Andorra**



Les soirées de l'Aliança et de  
l'Ambassade de France

**Théâtre**  
**15 mai à 21h.**



**Mercredi 15 mai 2013 à 21h. - Auditoti Claror Sant Julià de Lòria**

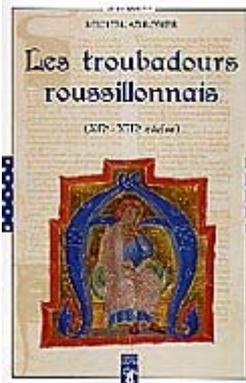
Mandatée par le ministère de l'Education Nationale, une jeune psychologue atterrit dans la salle des maîtres d'une école maternelle. Ce qu'elle va y trouver est loin, très loin de ce qu'elle imaginait... Bienvenue au paradis des gommettes, des doudous et des anti-dépresseurs !

Une pièce de **Fabienne Galula**

Une collaboration: Représentation du **Co-Prince français - Ambassade de France - Aliança Andorrano-Francesa - Comú de Sant Julià de Lòria**

**Conférence**  
**16 avril à 19h.**

**Mardi 16 avril 2013 à 19h. - Salle des conférences Morabanc**



**Les troubadours roussillonnais (XIIe - XIIIe siècles)**

par Monsieur **Michel Adroher**

(l'auteur dédicacera son dernier ouvrage de référence)

Agrégé de Lettres et maître de conférences en langue et littérature du Moyen Âge à l'université Via Domitia de Perpignan, Michel Adroher explore les rapports de dépendance et d'influence qui se sont tissés du XIIe au XVe siècles entre les littératures française, catalane et occitane. Il prépare actuellement la publication à Barcelone de la *Stòria del Sant Graal, versió catalana de la Queste del Saint Graal* (Barcino, «Els Nostres Clàssics»..

Une collaboration: **Aliança Andorrano-Francesa - Ambassade de France**

**Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques - MORABANC**

**Varlétés**  
**24 avril à 21h.**



**Mercredi 24 avril 2013 à 21h - Auditorium National d'Andorre à Ordino.**

Une collaboration: Représentation du **Co-Prince français - Ambassade de France - Aliança Andorrano-Francesa - Govern d'Andorra**



Le **Conseil de l'Europe** est une organisation gouvernementale instituée le 5 mai 1949 par le traité de Londres. Elle est la doyenne des organisations qui œuvrent en faveur de la construction européenne, par le biais des normes juridiques dans les domaines de la protection des droits de l'homme, du renforcement de la démocratie et de la prééminence du droit en Europe.

C'est une organisation internationale dotée d'une personnalité juridique reconnue en droit international public et qui rassemble 800 millions de ressortissants de 47 États membres.

La Convention européenne des droits de l'homme, au champ d'application inégalé, ainsi que la Cour européenne des droits de l'homme qui l'applique, en constituent la cheville ouvrière.

C'est auprès de cette Cour que tous les individus, ressortissants ou non des États parties à la Convention, peuvent introduire des requêtes s'ils estiment qu'un État partie à la Convention a enfreint leurs droits.

Les activités du Conseil de l'Europe intéressent tous les domaines de la vie courante (sauf les questions de défense) et ont abouti à l'élaboration d'un large éventail de normes, chartes et conventions destinées à faciliter la coopération entre les pays membres du Conseil et à renforcer la construction européenne. Il a également pour but de favoriser un progrès économique et social.

Le français et l'anglais en sont les deux langues officielles. Ses organes statutaires, le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire, ainsi que le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, travaillent également en allemand, italien et russe.

Le but de ce Conseil **est de défendre les droits de l'Homme, la démocratie et l'état de Droit.**



### **Comité des Ministres**

- **Gilbert Saboya Sunyé**, Ministre des Affaires étrangères.
- **Josep Dallerès**, Ambassadeur, Représentant Permanent auprès du Conseil de l'Europe depuis septembre 2011.

### **Assemblée parlementaire**

Andorre est représentée à l'Assemblée parlementaire par une délégation de 2 représentants et de 2 suppléants.

**Présidente** Mme **Meritxell MATEU PI**.

**Membres** M. **Gerard BARCIA DUEDRA**.

**Suppléants** M. **Josep Anton BARDINA PAU** - Mme **Sílvia Eloïsa BONET PEROT**.

### **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux**

Andorre est représentée au Congrès par une délégation de 2 représentants et de 2 suppléants.

**Chambre des Pouvoirs Locaux** Mme **FERRER OBIOLS Maria Rosa** (Présidente de la délégation) Maire d'Andorra la Vella.

M. **MANDICO CALVO Josep** Maire de Canillo.

**Chambre des Régions** M. **BARO RIBA David** Maire de La Massana.

Mme **NAUDI BAIXENCH** Maire adjoint d'Ordino.

**Budget** Le budget ordinaire du Conseil de l'Europe, pour l'année 2012, s'élève à • 240.016.900. Andorre y contribue pour • 188.910.

<http://www.exteriors.ad/>



## L'éducation sera la priorité de la présidence andorrane du Conseil de l'Europe.

**L'éducation aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'Etat de droit, qui sont les valeurs essentielles du Conseil de l'Europe**, est la grande priorité de la présidence du Comité des Ministres exercée à compter du 9/11/2012 par la Principauté de l'Andorre.

Le ministre andorran des affaires étrangères, Gilbert Saboya Sunyé, a présenté les priorités de son pays aux Etats membres du Conseil de l'Europe lors d'une réunion du Comité des Ministres à Tirana, à l'issue d'une cérémonie de transmission de la présidence par l'Albanie à l'Andorre pour les six mois à venir.

La présidence andorrane a prévu plusieurs activités dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, avec un accent particulier sur la jeunesse.

L'une des actions phares sera le lancement d'une campagne sur les réseaux sociaux en ligne pour faire connaître la Convention Européenne des Droits de l'homme, en coopération avec les organisations de jeunesse et les écoles.

Trois conférences concernant l'éducation auront lieu pendant cette présidence :

- \_ Conférence sur l'impact de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (Strasbourg, 29-30 novembre 2012).
- \_ Conférence sur les compétences nécessaires à une culture de démocratie et au dialogue interculturel (Andorre-la-Vieille, 7-8 février 2013).
- \_ 24e Conférence des ministres de l'Education (Helsinki, 26-27 avril 2013), organisée par la Finlande et dont le sujet sera « la gouvernance et l'éducation de qualité ».

La présidence andorrane assurera le suivi des décisions des conférences d'Interlaken, d'Izmir et de Brighton pour garantir l'efficacité à long terme de la Cour européenne des droits de l'homme et l'adhésion de l'Union européenne à la Convention.

Au cours de sa présidence, l'Andorre promouvra la démocratie locale et régionale, la mise en œuvre effective des normes du Conseil de l'Europe garantissant l'efficacité de la justice et la sensibilisation à l'importance de l'éducation dans le sport.

***Priorités de la présidence andorrane , Dossier de la présidence andorrane, L'Andorre et le Conseil de l'Europe .....***

..... sur : [http://www.coe.int/t/cm/home\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/cm/home_fr.asp)



## Andorre - Présidence du Conseil de l'Europe

## Le calendrier des activités culturelles janvier - mai 2013

### Janvier 2013

- .. **14 janvier à Strasbourg** : Conférence de Mme. Elisenda Vives « La passion pour l'art roman ».
- .. **du 21 au 25 janvier 2013 à Strasbourg** : Exposition du Consell General (*Parlement*) sur les *40 ans de la femme dans le monde politique d'Andorre* durant la première Session de l'Assemblée Parlementaire, au bâtiment du Conseil de l'Europe.
- .. **21 janvier 2013 à Strasbourg** : Levée de drapeau à l'occasion de la Présidence andorrane, organisée par la Mairie de Strasbourg.
- .. **26 janvier 2013 à Strasbourg** : Concert de l'orchestre Jeune de Strasbourg, qui à l'occasion de la Présidence andorrane du Comité des Ministres jouera des mélodies sur l'Andorre .
- .. **29 janvier 2013 à Strasbourg** : Exposition du Consell General (*Parlement*) et conférence de Mme. Rosa Ferrer, Maire d'Andorre la Vieille, sur les *40 ans de la femme dans le monde politique d'Andorre*, à la Médiathèque Olympe de Gouges.

### Février 2013

- .. **4 février 2013 à Strasbourg** : Conférence de Mme. Imma Tor sur « L'Andorre vue par les voyageurs français du XIX siècle et début du Xxème: mythe ou réalité? ».
- .. **6-8 février 2013 à Dublin** : Conférence *Making diversity work* dans le cadre du programme des Cités interculturelles, sous les auspices de la présidence irlandaise de l'UE et de la Présidence andorrane du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.
- .. **7-8 février 2013 en Andorre** : Conférence sur « Les compétences pour une culture de la démocratie et le dialogue interculturel : un enjeu politique et des valeurs ».
- .. **11 février 2013 en Andorre** : Réunion du Bureau du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe.
- .. **13 février 2013 à Strasbourg** : Concert du Choeur des Petits chanteurs libres d'Andorre.
- .. **18 février 2013 à Strasbourg** : Conférence de Mme. Miquela Vails « L'éveil de l'Andorre à la littérature ».
- .. **27 février 2013 à Strasbourg** : Spectacle de danse folklorique *Esbart Santa Anna*.
- .. **du 27 février au 8 mars 2013 à Strasbourg** : Exposition de l'Art Camp au Conseil de l'Europe.
- .. **Février/mars 2013 (lieu à déterminer)** : Atelier visant à mettre en place une collaboration plus effective dans l'accord partiel du Conseil de l'Europe sur la mobilité de la jeunesse à travers la Carte Jeunes.

### Mars 2013

- .. **5 mars 2013 à Strasbourg** : Séminaire d'experts sur le sport en milieu carcéral et sur la réinsertion des détenus dans la société.
- .. **14 mars 2013 à Strasbourg** : Concert de Jordi Barceló à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution.
- .. **19 mars 2013 à Strasbourg** : Exposition « Les Paroisses d'Andorre : terre, pays, Etat » au Conseil de l'Europe.
- .. **25 mars 2013 à Strasbourg** : Conférence de Mme. Esther Rabasa « L'eau d'Andorre ».

### Avril 2013

- .. **du 15 au 21 avril 2013 en Andorre** : Deux actions concrètes vont être menées en Principauté d'Andorre, 1/- Séminaire de formation à la médiation des jeunes andorrans (15-16 avril) 2/. Rencontre des Jeunes Ambassadeurs pour la paix (17-21 avril)
- .. **26-27 avril 2013 à Helsinki** : « Gouvernance et éducation de qualité » (24<sup>ème</sup> Conférence des Ministres responsables de l'éducation).
- .. **23 avril 2013** : Distribution de livres de poèmes à l'occasion de la Journée internationale du livre.

### Mai 2013

- .. **15 mai 2013 à Strasbourg** : Concert de l'ONCA (Orchestre Nationale Classique d'Andorre) en formation de chambre à l'occasion de la clôture de la Présidence andorrane.
- .. **16 mai 2013 à Strasbourg** : 123<sup>e</sup> Session Ministérielle. La principauté d'Andorre transmet la Présidence à l'Arménie.

10



20 mars 2013  
Journée internationale  
de la Francophonie



«**Q**u'advierait-il de la Francophonie si nous devions laisser s'effacer le trait d'union linguistique qui nous relie ? Qu'advierait-il de notre communauté si la Francophonie devait recourir, au mieux, à la traduction, au pire, au seul usage de l'anglais, lors de ses interventions, de ses réunions, de ses concertations, à l'instar de la pratique de la langue unique qui s'est largement répandue dans les organisations internationales et régionales ?

Nombre de nos programmes et de nos actions de coopération n'auraient plus raison d'être, et nous perdriions, surtout, ce lien originel et cette connivence naturelle qui font que l'entraide et la solidarité, entre nous, ne s'apparentent pas à de la générosité, mais à de la fraternité. Une fraternité qui a trouvé à s'exprimer, en cette année 2013, de la manière la plus éclatante qui soit, à travers la décision courageuse de l'un de nos membres - la France - de répondre, avec l'appui de plusieurs Etats francophones de la région, à la demande d'aide d'un autre de nos membres - le Mali- dans sa lutte contre le terrorisme, afin que ce pays recouvre au plus vite son intégrité territoriale et que la population retrouve la paix et la sécurité.

C'est également ce lien originel et cette connivence naturelle qui font que nous ne parlons pas seulement la même langue, mais que nous parlons aussi, par-delà nos différences, le même langage : celui des principes et des valeurs, celui de la démocratie et des droits de l'Homme, celui de la diversité culturelle et linguistique, celui de l'équité et de la justice sociale, celui de la régulation et de l'éthique en matière économique et financière.

C'est ce lien originel et cette connivence naturelle qui, en dernier ressort, nous permettent de nous entendre, dans un esprit d'écoute et de respect, sur une vision commune du monde et sur les voies qu'il reviendra, notamment aux jeunes générations, d'emprunter pour construire un « vivre-ensemble » qui réponde aux aspirations de tous. Que cette Journée internationale de la Francophonie soit donc l'occasion de célébrer la langue française, de la chanter dans la convivialité, de la parler en toute complicité, de la déclamer à pleins mots.»

***Abdou Diouf***

[http://www.exteriors.ad/index.php?option=com\\_content&view=article&id=511&Itemid=106&lang=fr](http://www.exteriors.ad/index.php?option=com_content&view=article&id=511&Itemid=106&lang=fr)



## *Naissance et évolution du français*

Le français est une langue romane. Sa grammaire et la plus grande partie de son vocabulaire sont issues des formes orales et populaires du latin, telles que l'usage les a transformées depuis l'époque de la Gaule romaine. Les Serments de Strasbourg, qui scellent en 842 l'alliance entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, rédigés en langue romane et en langue germanique, sont considérés comme le plus ancien document écrit en français.

Au Moyen Âge, la langue française est faite d'une multitude de dialectes qui varient considérablement d'une région à une autre.

On distingue principalement les parlers d'oïl (au Nord) et les parlers d'oc (au Sud).

Avec l'établissement et l'affermissement de la monarchie capétienne, c'est la langue d'oïl qui s'impose progressivement.

Mais on peut dire que la France est, comme tous les autres pays d'Europe à cette époque, un pays bilingue : d'une part, la grande masse de la population parle la langue vulgaire (ou vernaculaire), qui est aussi celle des chefs-d'œuvre de la littérature ancienne (la Chanson de Roland, le Roman de la rose...) d'autre part, le latin est la langue de l'Église, des clercs, des savants, de l'enseignement, et c'est aussi l'idiome commun qui permet la communication entre des peuples aux dialectes plus ou moins bien individualisés.

Malgré la progression continue du français, cette coexistence se prolonge jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, et même bien plus tard dans le monde de l'Université et dans celui de l'Église.

## *Le français, langue de la nation*

L'extension de l'usage du français (et, qui plus est, d'un français qui puisse être compris par tous) est proportionnelle, pour une large part, aux progrès de l'administration et de la justice royales dans le pays.

Inversement, l'essor de la langue française et la généralisation de son emploi sont des facteurs déterminants dans la construction de la nation française.

Deux articles de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée par François I<sup>er</sup> en août 1539, donnèrent une assise juridique à ce processus :

**Article 110 :** Afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence des arrêts de justice, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement, qu'il n'y ait, ni puisse avoir, aucune ambiguïté ou incertitude, ni lieu à demander interprétation.

**Article 111 :** Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus dans les dits arrêts, nous voulons dorénavant que tous arrêts, ensemble toutes autres procédures, soit de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soit de registres, enquêtes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques actes et exploits de justice, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties, en langage maternel français et non autrement.

Ainsi la vie publique du pays était-elle indissociablement liée à l'emploi scrupuleux (afin de ne laisser « aucune ambiguïté ou incertitude ») du « langage maternel français ».

Ce texte fondateur doit être rapproché de la Deffence et Illustration de la langue françoise (1549).

Le manifeste du groupe qu'on appellera plus tard la « Pléiade » proclame, exactement dix ans après l'ordonnance de Villers-Cotterêts, l'excellence et la prééminence du français en matière de poésie.

On le voit, l'attachement résolu à la langue française répond à une exigence à la fois politique, juridique et littéraire.

12



C'est la même exigence qui conduit à la création de l' **Académie française en 1635**.

Selon les termes de Marc Fumaroli, **Richelieu** a fondé l'Académie pour « *donner à l'unité du royaume forgée par la politique une langue et un style qui la symbolisent et la cimentent* ».



**Armand Jean du Plessis de Richelieu**, cardinal, duc et pair de France, ministre de Louis XIII.

Né à Paris le 9 septembre 1585, il meurt le 4 décembre 1642.

Il entre en politique et devint secrétaire d'État en 1616 puis cardinal en 1622 et principal ministre de Louis XIII en 1624. Il resta en fonctions jusqu'à sa mort, en 1642 ; le cardinal Jules Mazarin lui succéda.

Le cardinal de Richelieu a été souvent désigné comme Premier ministre.

Aussi est-il parfois considéré comme le premier des Premiers ministres que le monde ait connu.

Son action englobe aussi bien des dimensions culturelles et religieuses qu'administratives, coloniales, politiques et diplomatiques.

Réputé pour son habileté voire son caractère jugé retors, souvent critiqué pour sa fermeté intransigeante, il fit du concept moderne de raison d'État la clé de voûte de ses méthodes de gouvernement et de sa vision diplomatique et politique.

En lutte à l'intérieur contre la noblesse et les protestants, et à l'extérieur contre les Habsbourg, réprimant sévèrement aussi bien les duels meurtriers ou les conspirations nobiliaires que les révoltes antifiscales paysannes, il est considéré comme un fondateur essentiel de l'État moderne en France.



Ainsi, l'article XXIV des statuts précise que « la principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences ».

Le dispositif imaginé par Richelieu était si parfait qu'il a franchi les siècles sans modification majeure : le pouvoir politique ne saurait sans abus intervenir directement sur la langue ; il laisse donc à une assemblée indépendante, dont le statut est analogue à celui des cours supérieures, le soin d'enregistrer, d'établir et de régler l'usage.

En matière de langage, l'incitation, la régulation et l'exemple sont des armes bien plus efficaces que l'intervention autoritaire.

L'éclat et la puissance de la monarchie française, le raffinement de la culture, les perfectionnements apportés à la langue par l'Académie et les grammairiens, l'influence non négligeable des populations protestantes émigrées, font que le français déborde rapidement, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le cadre de la nation.

C'est la langue de l'aristocratie et des personnes cultivées dans tout le Nord de l'Europe, en Allemagne, en Pologne, en Russie...

C'est aussi la langue de la diplomatie, tous les grands traités sont rédigés en français, alors qu'ils l'étaient auparavant en latin.

**L'empire de la langue française dépasse largement l'empire politique et économique de la France.**





Vous cherchez une idée de sortie culturelle ? Retrouvez sur Agenda Culturel toutes les infos sur les dates d'événements culturels près de chez vous en 2013 - 2014.

Vous allez découvrir de nouvelles manifestations culturelles, de nouveaux artistes, de nouvelles salles de spectacles et concerts en France.

Agenda Culturel est accessible pour les 100 départements français.

**Et aussi :** Un espace pro - L' actualité culturelle - annoncer un événement culturel - Un annuaire des artistes - Une application iPhone - Une page Facebook - Un compte Twitter - Un compte Google + sur : <http://www.agendaculturel.fr/>



Plus qu'ailleurs, **la culture est enfin érigée en ferment de la cohésion sociale**, ouverte aux jeunes de toutes origines, de tous quartiers...

**Elle efface toutes frontières entre culture savante et culture populaire** pour placer Marseille à l'avant-garde du renouveau des formes d'art les plus contemporaines : cirque, arts de la rue, musiques actuelles, arts numériques, danse et poésie urbaines...

Marseille-Provence 2013 démontrera surtout que la culture de la cité phocéenne n'a pas vocation à jouer les faire-valoir, à être une simple vitrine du renouveau de la ville mais, au contraire, à devenir **une composante essentielle de son attractivité économique et touristique.**

<http://www.mp2013.fr>

**MORABANC**

## Demandez votre Liber-t et rien ne vous arrêtera !

Avec le système de télépéage Liber-t, vous pourrez voyager sur les autoroutes françaises sans avoir à vous arrêter aux péages.

**Demandez-la aux agences de MoraBanc ou à Telebanc au 884884.**

Nous disposons aussi de Via T, pour les autoroutes espagnoles.

**amb tu!**

14



# francetv**éducation**

**Une plate-forme organisée autour de six grands thèmes.** Depuis 2008, France Télévisions proposait avec le site curiosphère.tv une offre gratuite de contenus multimédias à destination des parents et des élèves. Dans le cadre de la refonte de sa stratégie numérique, désormais structurée autour de grandes marques thématiques, à l'image de francetvinfo, France Télévisions a souhaité faire évoluer curiosphère.tv et lui donner le nouveau nom de [francetveducation](http://francetveducation) pour lui assurer une meilleure visibilité.

Cette nouvelle plate-forme propose des programmes produits par France Télévisions, mais aussi par des partenaires spécialisés, comme Universcience ou le magazine l'Étudiant. Elle est organisée autour de six grands thèmes :

- .. **l'apprentissage**
- .. **le jeu**
- .. **l'orientation scolaire et professionnelle**
- .. **l'éducation aux médias**
- .. **l'accompagnement de la vie scolaire**
- .. **l'enseignement.**

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/A-la-une/Lancement-de-Francetveducation>  
<http://education.francetv.fr>



## Le Feuillelet de l'Aliança Andorrano-Francesa

Rédaction, publicité  
Maquette, mise en page

**Jacques CARCY**

Tél: 00 (+376) 34.28.52

[jacquescarcy@andorra.ad](mailto:jacquescarcy@andorra.ad)

Autorisation en date du 03 Avril 2007

Dépôt légal: And.248 - 2007

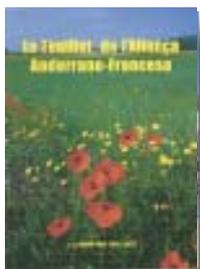


Photo J. Carcy



## Aliança Andorrano-Francesa

Centre Culturel La Llacuna  
C/. Mossèn Cinto Verdaguer n° 4  
Andorra La Vella -  
allo: **35.28.08**

[alianca-af@andorra.ad](mailto:alianca-af@andorra.ad)



Président : **Xavier ESPOT** - Vice-Président: **Jacques CARCY** - Secrétaire Générale : **Sylvie ROURE** - Trésorier: **Jean-Pierre DEBLIQUIS**

Vocaux: **Roser JORDANA - Danielle DEBLIQUIS - Cristina MARTI - Karina GINESTA - Karine MARCHAND - Nathalie SAURAT - Nathalie RAHMSTORF - Olga ALEIX - Raymond RUI - Jérôme VINYOLAS - Josep Maria ESCRIBANO - Joaquim EROLES**

Présidents d'honneur : **Son Excellence Monsieur Zaïr KEDADOUCHE - Madame Sylvie HUBAC .**



15

